

LE MAG

NUMÉRO 9
2026

de L'Yvette



Le SIAHVY au service de notre vallée

Vous venez d'ouvrir le numéro 9 du Magazine de l'Yvette. Il s'agit du dernier de la mandature 2020/2026 et, pour moi, il marque la fin de 12 années de présidence du SIAHVY. Douze années riches en projets, mais aussi profondément marquées par des intempéries d'une ampleur inédite.

Face à ces défis, sans jamais renoncer, nous avons pu agir grâce au soutien constant de nos 38 communes membres, à l'engagement d'élus investis et au professionnalisme de nos équipes. Ensemble, nous avons conduit de nombreux chantiers ambitieux conciliant prévention des inondations, restauration écologique des cours d'eau et modernisation de l'assainissement.

Cette action s'est inscrite dans une gestion globale de l'eau à l'échelle du bassin versant, dans le cadre de la compétence GEMAPI, en partenariat avec le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse et avec l'appui déterminant de l'Agence de l'eau Seine-Normandie à travers un contrat territorial eau-climat.

Parmi les réalisations majeures figurent les opérations de renaturation de la Mérantaise à Gif, de l'Université Paris-Saclay à Bures et Orsay, des Grands Prés et du Baratage à Gometz-le-Châtel et Bures, du moulin de la Bretèche à Champlan, du bassin de Villejust, des Trois Rivières à Saint-Rémy, du Rouillon à Nozay et à La Ville-du-Bois, ainsi que plus récemment le bassin de Coupières à Gif. De nombreuses opérations d'assainissement ont également été menées, notamment à Senlisse, Dampierre, Le Mesnil-Saint-Denis, ainsi que la construction de la nouvelle station d'épuration de La Verrière / Le Mesnil-Saint-Denis.

Parallèlement, nos équipes ont développé des outils de modélisation et d'alerte pour mieux anticiper les crues et protéger les populations riveraines.

Nos équipes ont développé des outils de modélisation et d'alerte pour mieux anticiper les crues et protéger les populations riveraines.

Mais la gestion de l'eau est aujourd'hui l'affaire de tous. C'est pourquoi nous avons renforcé nos actions de sensibilisation, notamment avec les classes d'eau, qui concernent désormais plus de 2 200 élèves chaque année. Nous avons également organisé une conférence dédiée au changement climatique et à la résilience face aux inondations.

À la suite des crues d'octobre 2024, un partenariat avec l'État permet désormais d'accompagner techniquement et financièrement les particuliers et petites entreprises touchés, dans une démarche de protection individuelle.

Les projets en cours, comme l'évolution du bassin des Ullis en zone humide d'expansion de crue ou l'aménagement de la prairie de Coubertin entre Saint-Rémy et Chevreuse, témoignent du dynamisme et de la capacité d'adaptation de notre syndicat.

Notre engagement s'est également traduit par des actions en faveur de la transition énergétique, avec le dispositif de récupération de chaleur Degré Bleu installé au moulin de Saulx-les-Chartreux, ainsi que la réhabilitation de la roue du moulin pour produire de l'électricité. Ces initiatives ont contribué à l'obtention d'une Marianne d'Or du développement durable.

Je suis fier du travail accompli et remercie sincèrement élus, collaborateurs et partenaires qui ont rendu ces réalisations possibles.

« *Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès* », disait Nelson Mandela. Je formule le vœu que le SIAHVY poursuive sa mission dans cet esprit de solidarité et de responsabilité, afin de répondre collectivement aux défis du dérèglement climatique.

En guise d'au revoir, je vous souhaite une bonne lecture de ce dernier Mag.

Michel BARRET
Président du SIAHVY

Face aux crues, chacun peut agir ~~~~~ **4**

Plaine de Coubertin :
renaturation et sauvegarde d'une espèce protégée ~~~~~ **6**

D'un plan d'eau à une zone humide :
le bassin des Ulis se transforme ~~~~~ **8**

Le SIAHVY de 2014 à aujourd'hui ~~~~~ **10**

Nouvelle station de traitement des eaux usées
La Verrière / Le Mesnil-St-Denis ~~~~~ **12**

Souvenirs, Souvenirs ~~~~~ **14**

À vous de jouer ~~~~~ **15**

Agenda 2026 ~~~~~ **16**

Vulnérabilité

4

Face aux crues,
chacun peut agir

La vallée de l'Yvette s'apprête à franchir une nouvelle étape dans son adaptation au changement climatique. Après les crues exceptionnelles de l'automne 2024, 2026 sera placée sous le signe de la résilience et de l'adaptation.

Depuis le printemps 2025, le SIAHVY accompagne les habitants volontaires pour réduire **la vulnérabilité de leur logement face aux inondations**. Des diagnostics personnalisés permettent d'identifier les points sensibles de chaque habitation et de proposer des solutions concrètes, adaptées à chaque situation. **À ce jour, plus de 300 propriétaires ont déjà bénéficié de ce diagnostic.**

100 % Financé
80 % État
20 % SIAHVY

Diagnostic de vulnérabilité sans reste à charge pour le propriétaire

Une fois le diagnostic réalisé, les travaux recommandés peuvent bénéficier d'un financement de l'État.

80 % Financé
par l'État
20 % à charge du propriétaire

Réalisation de travaux
Financement possible jusqu'à **36 000 €** par habitation

Le SIAHVY assure un suivi complet du dispositif

De la réalisation du diagnostic jusqu'à l'obtention des aides de l'État pour financer les travaux. À ce jour, plus de 30 dossiers ont déjà été validés, permettant aux propriétaires de lancer concrètement leurs travaux de protection.

Afin de poursuivre cette dynamique, de nouvelles demandes de subventions seront déposées par le SIAHVY en 2026, pour permettre à encore davantage d'habitants de s'engager dans cette démarche de protection de leur logement.



FOCUS

REPÈRES DE CRUES

31 repères de crue ont été installés sur l'ensemble du bassin versant, avec l'accord des communes. Ces repères permettent de visualiser concrètement le niveau atteint par l'eau lors des dernières crues et de garder la mémoire du risque.

Syndicat de l'Yvette
Repère de crue

10 octobre 2024
Niveau atteint par les eaux

YVETTE

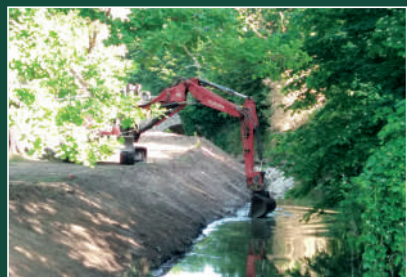


ARTICLES CAP SUR LA RÉSILIENCE

À la suite de la conférence scientifique du 27 mai dernier, le Syndicat de l'Yvette a poursuivi cet élan par une série de huit articles thématiques, conçus comme les jalons d'un récit commun : celui d'un territoire en transition qui choisit de faire de la résilience en projet collectif.

+ D'INFO
SCANNER CE QR CODE





LA RENATURATION DES COURS D'EAU SE POURSUIT

Restaurer les rivières et aménager des ouvrages de protection ne s'opposent pas : ces deux approches sont complémentaires. Ensemble, elles contribuent à renforcer durablement la résilience du territoire face au risque inondation.

+ D'INFO
SCANNER CE QR CODE



Adapter son bien face aux crues

Réduire la vulnérabilité de mon habitation, quels travaux puis-je réaliser ?

Pour protéger au maximum votre bien et limiter les dégâts qui peuvent être occasionnés lors d'inondations, certaines mesures peuvent être mises en place en fonction des caractéristiques de votre habitation et de son exposition au risque inondation.

- A** Mettre en place des dispositifs d'étanchéité (batardeaux),
- B** Installer des dispositifs anti-refoulement dans ma canalisation d'eaux usées,
- C** Mettre hors d'eau les équipements électriques sensibles (matériel de chauffage, matériel et installation électrique...),
- D** Fixer et lesté les cuves de fioul et mettre hors d'eau les événements,
- E** Choisir des matériaux adaptés et ne souffrant pas à l'eau (carrelage, enduit béton, ...),
- F** Signaler la présence d'une piscine enterrée si les pompiers doivent intervenir,
- G** Conserver à l'étage les documents importants,
- H** Accepter que l'eau pénètre dans l'habitation et prendre les dispositions nécessaires pour réduire les dégâts. Cette stratégie est tout particulièrement recommandée si vous avez des pièces enterrées (cave par exemple). Elle permet de limiter les dégâts à l'intérieur du bâtiment dûs à une pression trop importante sur les murs extérieurs.



Plaine de Coubertin

6

Renaturation et sauvegarde d'une espèce protégée !

la Plaine de Coubertin

La plaine de Coubertin, située sur la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, va faire l'objet d'un projet ambitieux : redonner à l'Yvette sa place naturelle en fond de vallée, optimiser son fonctionnement lors de crues, et ainsi réduire le risque « inondation » en aval.

Un bief perché déconnecté de sa plaine

Historiquement, l'Yvette s'écoulait en fond de vallée, en interaction directe avec les zones humides environnantes. Aujourd'hui, la rivière circule dans un bief artificiellement surélevé, créé autrefois pour alimenter le moulin des Clayes. Ce décalage par rapport à son lit naturel perturbe l'équilibre de la rivière et réduit sa capacité à s'étendre naturellement lors des crues.

En contrebas, à l'emplacement où devrait se trouver le lit naturel, une zone humide s'est développée au fil du temps. Ce milieu accueille un cortège d'espèces protégées, dont l'Agrion de Mercure, libellule de petite taille.

Ces espèces recherchent une eau fraîche, bien oxygénée et peu chargée en matière organique. Ces conditions sont réunies sur la plaine, notamment grâce à l'entretien régulier mené depuis plusieurs décennies par l'exploitant agricole, qui a permis de maintenir des milieux ouverts et fonctionnels.

“ Redonner de l'espace à la rivière, c'est mieux protéger les territoires... et la vie qu'elle abrite. ”

Un projet gagnant-gagnant

L'enjeu du projet est double :

- redonner de l'espace à la rivière pour qu'elle puisse s'étendre naturellement lors des crues et retrouver un fonctionnement plus proche de celui d'une rivière « vivante »,
- offrir à l'Agrion de Mercure et aux autres espèces présentes sur le site des milieux adaptés, recréés et entretenus pour leur permettre de se développer durablement.

Le projet vise donc à reconnecter l'Yvette à sa plaine, à lui redonner de l'espace et un fonctionnement plus naturel, tout en préservant les espèces remarquables présentes sur le site.

LE SAVIEZ-VOUS ?

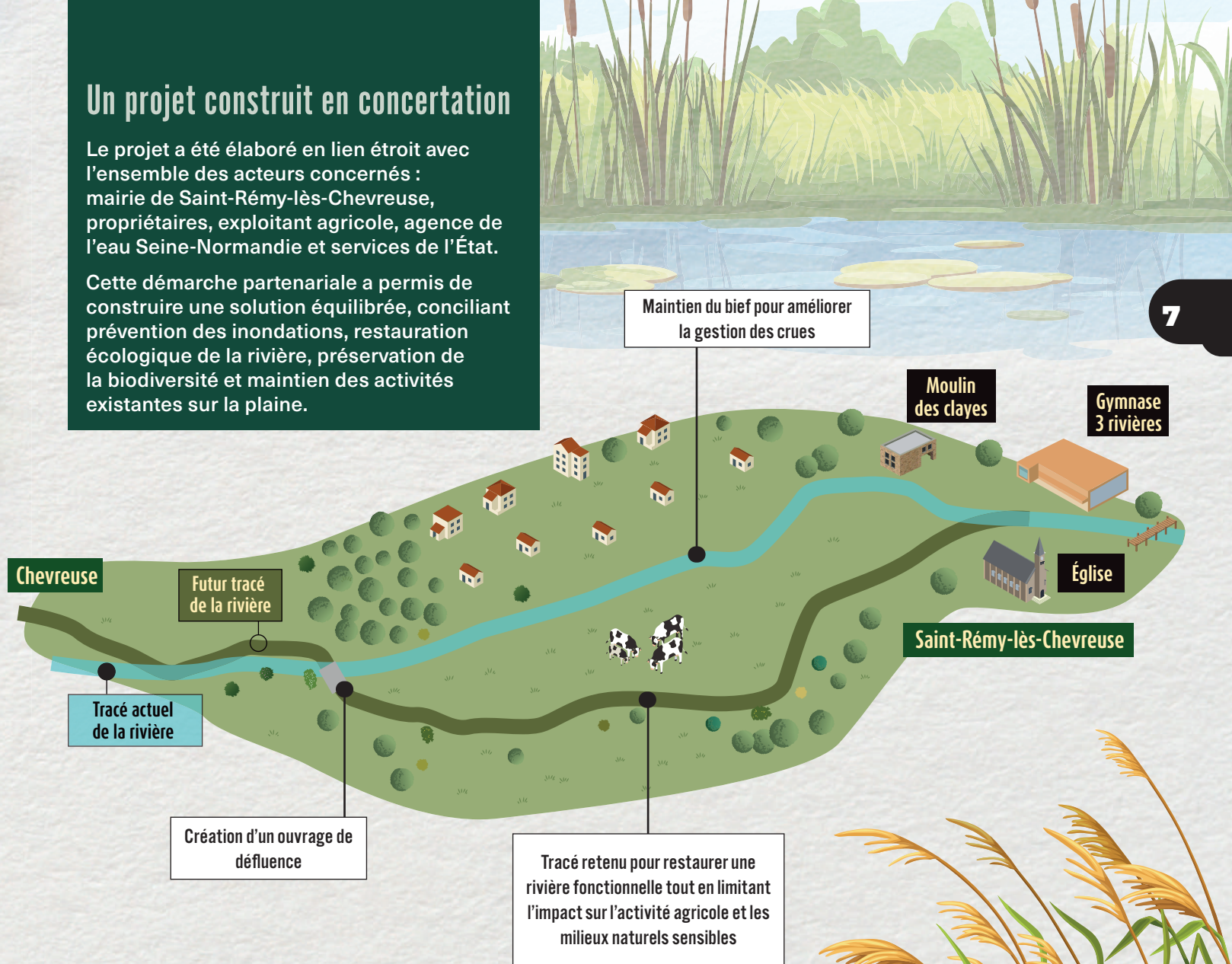
Toutes les libellules aiment être au bord de l'eau. C'est ici qu'elles trouvent leur nourriture, et qu'elles viennent pondre leurs œufs. En effet, la libellule va vivre une grande partie de sa vie sous l'eau ! Eh oui, sous forme de larve, elle va se développer, jusqu'à sa dernière mue, la mue imaginale. C'est à ce moment qu'elle va se transformer pour devenir adulte, s'envoler et se reproduire. C'est le cycle de la vie !



Un projet construit en concertation

Le projet a été élaboré en lien étroit avec l'ensemble des acteurs concernés : mairie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, propriétaires, exploitant agricole, agence de l'eau Seine-Normandie et services de l'État.

Cette démarche partenariale a permis de construire une solution équilibrée, conciliant prévention des inondations, restauration écologique de la rivière, préservation de la biodiversité et maintien des activités existantes sur la plaine.



Gardes-rivière sur la plaine de Coubertin

Des travaux d'entretien anticipés sur les fossés

En amont du chantier de restauration écologique de l'Yvette prévu en 2027, les gardes-rivière du SIAHVV ont engagé des travaux d'entretien sur plusieurs fossés de la plaine. Ces interventions, réalisées en régie, consistent à rouvrir et entretenir des fossés susceptibles d'accueillir l'Agrion de Mercure.



L'objectif est d'anticiper les travaux en recréant dès maintenant des milieux favorables, afin que l'Agrion de Mercure et les autres espèces associées puissent progressivement s'installer dans ces nouveaux espaces avant le démarrage du chantier.

Un projet encadré par la réglementation

En raison de la présence d'espèces protégées, un dossier a été déposé auprès du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), en parallèle du dossier au titre de la loi sur l'eau dont la réponse est attendue prochainement.

Ces démarches sont indispensables pour autoriser les travaux et garantir qu'ils concilient protection de la biodiversité et lutte contre les inondations.

Bassin des Ulis

Bassin des Ulis 2025

8

D'un plan d'eau à une zone humide :

le bassin des Ulis se transforme



Vue du trop plein en février 2026

Construit en 1976 pour réguler les crues de l'Yvette et accompagner l'urbanisation des Ulis, le bassin du Parc Sud est un ouvrage essentiel de protection contre les inondations. Lors de sa création, il a été fait le choix d'y maintenir un plan d'eau permanent, donnant au site l'aspect d'un étang.

En aval, les enjeux sont majeurs : la ville de Marcoussis, située sur le bassin versant de l'Orge, mais aussi l'autoroute A10 et la ligne TGV Atlantique. Le bon fonctionnement de cet ouvrage est donc stratégique pour la sécurité des personnes, des habitations et des grandes infrastructures de transport.

Un contrôle indispensable

Depuis 2017, le SIAHVY assure la gestion de cet ouvrage : un barrage de plus de 17 mètres de haut, et un volume utile de 210 000 m³.

Comme tout ouvrage hydraulique, il doit être régulièrement contrôlé pour garantir sa sécurité. Environ tous les dix ans, une vidange complète est nécessaire afin de vérifier l'état de la digue, de la vanne de fond et du canal d'évacuation, d'inspecter l'ensemble des structures, d'identifier d'éventuelles fragilités et, si besoin, de réaliser les travaux de remise en conformité. C'est une obligation réglementaire, mais surtout une condition essentielle pour assurer la protection des territoires en aval.

Un choix stratégique pour l'avenir

Les études menées depuis 2017 ont conduit le SIAHVY, en accord avec la ville des Ulis, propriétaire du site, à faire un choix structurant : ne pas recréer le plan d'eau permanent après la vidange.

En supprimant ce plan d'eau artificiel, le site retrouvera un fonctionnement plus naturel, avec la création d'une zone humide fonctionnelle. Ce nouvel aménagement permettra également de gagner environ 50 000 m³ de capacité utile pour la gestion des crues.

Le bassin restera donc un ouvrage de protection contre les inondations, mais son fonctionnement sera modernisé et optimisé pour répondre aux enjeux actuels.

Sécurité et nature : une même ambition

Ce projet illustre l'évolution des aménagements hydrauliques gérés par le SIAHVY : concilier sécurité des habitants et amélioration des milieux naturels.

“ En renforçant le contrôle de la digue et en adaptant le fonctionnement du bassin, le SIAHVY poursuit un double objectif : protéger durablement le territoire tout en favorisant un environnement plus résilient face au changement climatique. ”



Trois grandes étapes ont été programmées de février à septembre 2026 :

- 1** une vidange complète du bassin pour réaliser un état des lieux complet du barrage et effectuer les travaux nécessaires de remise aux normes (environ 70 000 m³ d'eau évacués) ;
- 2** l'installation de nouveaux équipements de surveillance afin de mieux gérer le fonctionnement et suivre la sécurité du barrage ;
- 3** le réaménagement du bassin après la vidange avec une restauration du site sur le plan écologique, grâce à la création de nouveaux milieux naturels (mares, zones humides) via des travaux de génie végétal.

Mieux protéger, mieux préserver, mieux gérer.

Avec plus de 50 000 m³ de capacité supplémentaire, le bassin des Ullis renforce la prévention des inondations. Sa transformation en zone humide favorise une biodiversité plus riche qu'un étang artificiel, tout en évitant des vidanges coûteuses : une économie d'environ 1,2 millions d'euros tous les 10 ans.



Vidange de l'étang - Février 2026

9



Pêche de sauvegarde avant la vidange complète

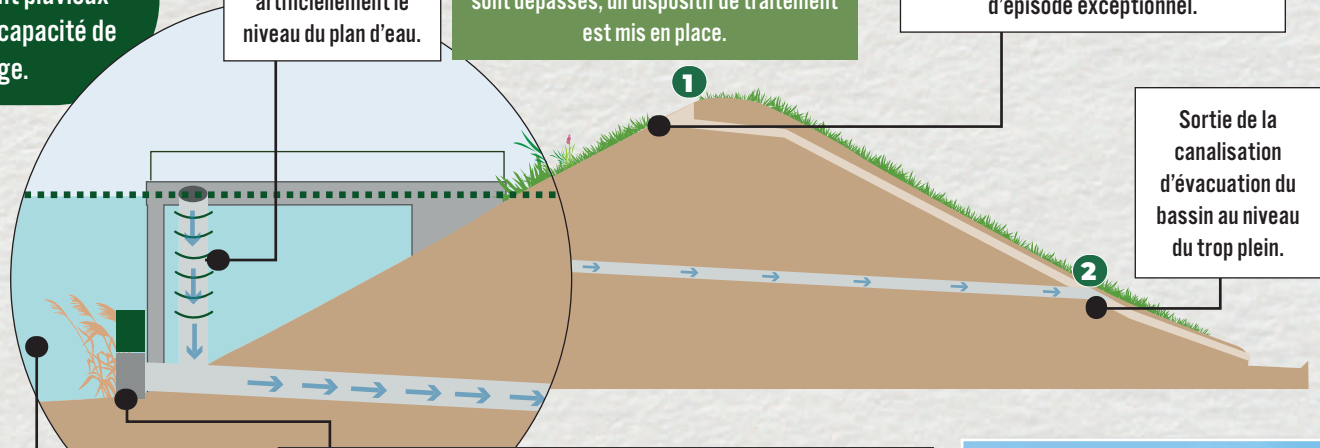
Cette réorganisation du système d'évacuation modernise le fonctionnement hydraulique de l'ouvrage, améliore la réactivité en cas d'événement pluvieux et augmente la capacité de stockage.

Trop-plein : canalisation verticale d'environ 5 mètres de haut maintenant artificiellement le niveau du plan d'eau.

Pour la vidange, le trop-plein est progressivement découpé afin de maîtriser le débit, limiter le relargage de matières organiques et garantir la qualité des eaux rejetées ; si les seuils réglementaires sont dépassés, un dispositif de traitement est mis en place.

Déversoir de crue – Il n'entre en fonctionnement que lorsque le bassin atteint son niveau maximal de remplissage. Il permet alors d'évacuer le surplus d'eau en cas d'épisode exceptionnel.

Sortie de la canalisation d'évacuation du bassin au niveau du trop plein.



Plan d'eau permanent : maintenu artificiellement par le trop-plein, il donne aujourd'hui au site l'aspect d'un étang.

Vanne de fond : ouvrage rarement manipulé, uniquement lors de vérifications à intervalles réguliers ; bien qu'elle puisse théoriquement permettre la vidange du bassin, son utilisation remettrait en suspension d'importantes quantités de vases, avec un risque d'altération de la qualité de l'eau et des milieux en aval.

Le plan d'eau sera supprimé et remplacé par une zone humide fonctionnelle, traversée par un ru qui serpentera au cœur du site.

L'actuelle vanne de fond sera réhabilitée, automatisée et télégérée, et deviendra l'organe principal d'évacuation des eaux. Cette réorganisation du système d'évacuation modernise le fonctionnement hydraulique de l'ouvrage, améliore la réactivité en cas d'événement pluvieux et augmente la capacité de stockage.



Vue du déversoir de crue et de la sortie de canalisation sur la gauche.

ASSAINISSEMENT

Entre 2014 et 2025, avec le transfert de la compétence assainissement de **8 communes supplémentaires**, le SIAHVY est passé de **120 km à 250 km de réseaux** gérés et entretenus, et exploite désormais **5 stations d'épuration**.

BRANCHEMENTS PRIVATIFS

Depuis 2016, le SIAHVY accompagne les propriétaires dans la création de leurs branchements, notamment lors des extensions de réseaux : **250 ont été réalisés avec jusqu'à 80 % d'aide pour les particuliers**.

Depuis 2020, un dispositif dédié soutient aussi la mise en conformité des branchements existants : **plus de 200 ont été réhabilités entre 2020 et 2025**, avec l'appui financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Des branchements conformes, c'est moins de pollution dans la rivière.

Qu'ils soient industriels ou domestiques, ils protègent directement le milieu naturel.

Trois agents du SIAHVY sont à la disposition des particuliers et des entreprises pour les accompagner dans leurs démarches.



REJETS INDUSTRIELS

1 500 établissements économiques du territoire ont déjà été diagnostiqués pour vérifier la conformité de leurs rejets au réseau d'assainissement.

Lorsque des anomalies sont identifiées, le SIAHVY accompagne les professionnels dans la définition des travaux à réaliser et dans la recherche de financements.

Parmi les établissements initialement non conformes, **entre 65 % et 85 %** se sont depuis mis en conformité, selon les zones d'activités et les secteurs concernés.

Le SIAHVY, c'est 40 agents mobilisés au quotidien.

Ce sont les services techniques qui conçoivent les projets, entretiennent les réseaux et surveillent la rivière.

Mais c'est aussi des services supports, présents chaque jour en appui. Finances, marchés publics, ressources humaines, communication... Sans eux, rien ne serait possible.

PROMOTION PÉDAGOGIQUE

Deux postes d'animateurs ont été créés pour sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'eau.

Depuis 2014, 740 classes ont été accueillies autour de thèmes concrets : comprendre le cycle de l'eau, protéger les milieux naturels, préserver la ressource en eau et la rivière.

“ Former aujourd'hui, c'est mieux protéger demain. ”

11

GEMAPI

Les projets de restauration écologique ont véritablement débuté en 2014. Avant cela, un seul projet avait été réalisé. Au travers de plus de 15 projets de restauration de cours d'eau :

- 14 km de berges restaurées
- 14 ouvrages supprimés
- 100 000 m² de zones humides recréés
- 172 000 m³ de volume utile supplémentaire

“ Depuis 2020, le SIAHVY exerce la compétence GEMAPI sur l'ensemble du bassin versant. ”

La cellule garde-rivière a été renforcée : **4 agents** assurent désormais la surveillance et l'entretien des cours d'eau et des zones humides, **un véritable gage de qualité et de réactivité sur le terrain.**

“ Restaurer la rivière, c'est agir pour la biodiversité et mieux protéger les habitants face aux inondations. ”

Depuis 2025, un agent accompagne également les particuliers pour réduire la vulnérabilité de leur habitation face au risque inondation.

En parallèle, la gestion des crues a été renforcée :

- création d'un système d'alerte à la population,
- modernisation de la télégestion,
- nouveaux points de mesure,
- et mise à disposition des données en ligne.

Un poste d'hydraulicien a été créé **en 2017** pour modéliser les crues, anticiper leurs effets et évaluer l'impact des nouveaux projets.

Une expertise précieuse pour concevoir les opérations, en garantir la cohérence et en assurer la pleine maîtrise.

Nouvelle station de traitement des eaux usées

de La Verrière / Le Mesnil-Saint-Denis, un équipement tourné vers l'avenir

Le SIAHVY a franchi une étape majeure avec le lancement, le 2 septembre 2024, des travaux de construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées de La Verrière / Le Mesnil-Saint-Denis.

Prévue pour être complètement terminée fin 2026, cette infrastructure innovante progresse conformément au calendrier. L'année 2025 a notamment été marquée par des avancées décisives dans la construction des ouvrages et l'installation des équipements.

Une station performante et innovante

Conçue pour répondre aux enjeux environnementaux actuels et futurs, la nouvelle station se distingue par :

- Une capacité de 20 500 équivalents-habitants (EH).
- Un procédé biologique innovant HYBAS™ (Hybrid Biofilm Activated Sludge).
- Un traitement tertiaire d'affinage, garantissant une qualité d'eau optimale avant restitution au milieu naturel.
- Un traitement des boues par centrifugation, suivi d'une valorisation par compostage.
- Des exigences de rejet élevées, contribuant activement à la reconquête écologique du cours d'eau du Rhodon.

Les niveaux de rejet fixés par arrêté préfectoral portant autorisation de la station, respectent des seuils particulièrement ambitieux.

Une mise en service progressive

Depuis le début de l'année 2026, le chantier est entré dans sa phase de préparation à la mise en route :

- Pose des dernières tuyauteries et équipements.
- Divers essais dont ceux de levage et de bullage.
- Tests électriques et électromécaniques.

La mise en eau de la nouvelle station fin mars 2026, marque l'ultime étape avant son entrée en fonctionnement.

La phase de mise en route se poursuivra progressivement jusqu'à l'été, période durant laquelle les réglages fins, les montées en charge et les ajustements d'exploitation permettront d'atteindre les performances nominales de l'installation.

Le chantier se poursuivra avec les travaux de démolition de l'ancienne station de traitement des eaux usées puis les travaux d'aménagement paysager et de voirie.

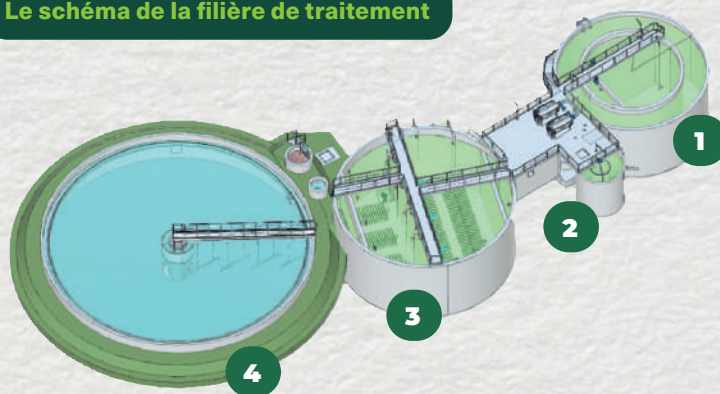


Janvier 2025 – Ferrailage et réalisation du voile courbe extérieur du bassin anaérobie/anoxie

Mai 2025 – Mise à disposition du bassin anaérobie / anoxie

“ Éliminer les matières organiques et l'azote, est un sujet de préoccupation mondiale. En effet, si les eaux rejetées dans le cours d'eau contiennent de l'azote, du phosphore et d'autres nutriments, cela favorise le développement d'algues. La décomposition de ces algues, en consommant l'oxygène, peut provoquer l'asphyxie des espèces aquatiques. ”

Le schéma de la filière de traitement



La filière de traitement en détail

1 Bassin anaérobie / anoxie

Ce bassin joue un rôle clé dans l'élimination des nutriments :

- En zone anaérobie centrale, le phosphore est absorbé par des bactéries spécifiques.
- En zone anoxie périphérique, les nitrates sont transformés en azote gazeux, naturellement libéré dans l'atmosphère.

2 Tamis – Dessableur – Déshuileur : le prétraitement

Après un premier dégrillage grossier, les déchets les plus fins sont retenus par un tamis.

Les sables se déposent au fond du dessableur, tandis que les graisses remontent en surface dans le déshuileur.

Cette étape constitue le prétraitement, indispensable pour protéger les équipements en aval et garantir l'efficacité globale du process.



Avril 2025 – Finition du bassin HYBAS™



Août 2025 – Mise en place du tamis rotatif

3 Bassin aéré HYBAS™ : le cœur du traitement biologique

Le bassin HYBAS™ représente l'innovation majeure de la station.

Dans ce bassin, de l'air est injecté afin d'apporter l'oxygène nécessaire aux micro-organismes aérobies qui dégradent les pollutions carbonée, azotée et phosphorée. Les bactéries, naturellement présentes dans les eaux usées, se fixent sur des supports mobiles.

Cette technologie permet :

- Une nitrification renforcée.
- Une grande stabilité du procédé.
- Une meilleure résistance aux variations de charge.
- Une robustesse face aux chocs toxiques.
- Une performance maintenue même à basse température.

4 Clarificateur : la séparation finale

Dans cet ouvrage, les boues, plus denses que l'eau, décantent naturellement par gravité.

L'eau clarifiée, dépolluée, est récupérée en partie supérieure du bassin et dirigée vers le traitement tertiaire d'affinage avant rejet au milieu naturel.



Mars 2025 – Coulage du radier du clarificateur



L'assainissement dans la vallée de l'Yvette

Il y a moins de 200 ans, les eaux usées étaient rejetées directement dans les rivières.

Avant la généralisation des réseaux, les mauvaises odeurs et la peur des maladies conduisent parfois à des décisions radicales : certains cours d'eau sont couverts, voire enterrés, pour les faire disparaître du paysage urbain. La Bièvre, dans Paris, en est l'exemple le plus connu.

L'Yvette, elle, a heureusement majoritairement échappé à ce sort.

Dans la vallée, les premiers grands réseaux de transport des eaux usées se développent dans les années 1950. Les techniques sont alors plus rudimentaires et les engins bien moins performants qu'aujourd'hui.

À partir des années 1970, le SIAHVY étend fortement son réseau de transport : doublement de certains collecteurs structurants, création d'antennes nouvelles pour accompagner le développement de la vallée.



Robot pour inspecter les réseaux d'assainissement



2024, Réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées (chemisage) aux Molières

Aujourd'hui, les réseaux de collecte et de transport - patrimoine invisible mais essentiel à la préservation de la ressource en eau - sillonnent la vallée de l'Yvette et acheminent les eaux usées vers les stations d'épuration, avant leur retour, une fois dépolluées, au milieu naturel.

Mais ces réseaux vieillissent, se fissurent, laissent parfois passer des racines ou des infiltrations. Autrefois, il fallait ouvrir systématiquement les rues pour intervenir, avec des routes coupées.

Désormais, des caméras inspectent les canalisations et des techniques sans tranchée permettent de les réhabiliter de l'intérieur, en réduisant fortement les perturbations pour les riverains et les usagers.

L'assainissement n'est pas seulement une affaire de tuyaux : c'est une histoire de santé publique et de protection du milieu naturel.

Un héritage discret... mais essentiel.



1974, réalisation du doublement du collecteur et création du bassin de la Mérantaise

A vous de jouer

Rue de la Propreté

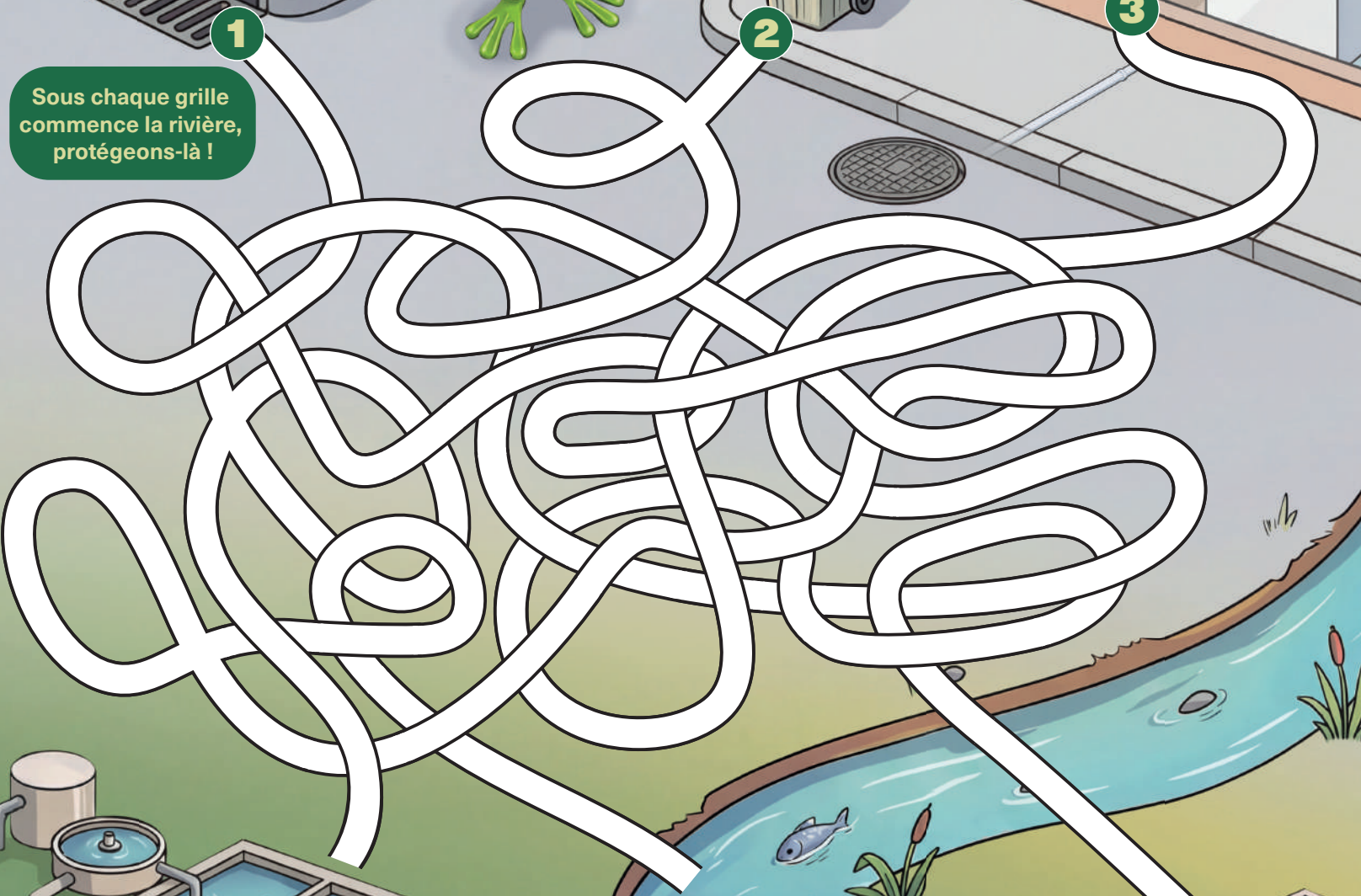
Le sais-tu ?

L'eau de pluie qui tombe sur la route près de chez toi va, sans être nettoyée, rejoindre la rivière grâce aux caniveaux et aux grilles présentes dans la rue, les avaloirs*. Elle emmène avec elle tous les déchets et la pollution de la rue jusqu'à la rivière !

Observe les trois chemins et suis celui qui permet à Sauv'Yvette de jeter sa canette au bon endroit.
Attention : si tu te trompes de parcours, le déchet risque de finir dans la rivière !

15

Sous chaque grille commence la rivière, protégeons-là !



Le SIAHVY intervient régulièrement pour nettoyer la rivière des pollutions flottantes. Dans le cas d'une pollution liquide, d'autres techniques sont alors utilisées.



16

La journée du patrimoine

Samedi 19 septembre 2026

Siège du SIAHVY – Saulx-les-Chartreux

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le SIAHVY vous ouvre ses portes pour une journée conviviale autour de l'eau et de la rivière.

Animations, découvertes et échanges avec les équipes permettront aux petits comme aux grands de mieux comprendre les actions menées pour protéger la vallée de l'Yvette.



Venez nombreux pour partager ce moment festif avec nous !



12 Avenue Salvador Allende
91165 SAULX-LES-CHARTREUX



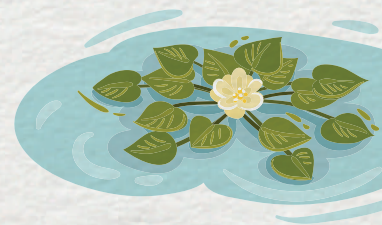
Conférence-débat Vulnérabilité et résilience face aux inondations Novembre 2026

Le SIAHVY organisera une conférence consacrée aux enjeux de vulnérabilité et de résilience du territoire face aux inondations. Cet événement permettra de mieux comprendre les risques liés aux crues et les actions pouvant être mises en œuvre pour réduire leurs impacts.

Date, lieu et programme détaillé seront précisés prochainement.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet du SIAHVY :

www.siahvy.org



Élection du Président et des Vice-Présidents du SIAHVY

Jeudi 21 mai 2026

À l'issue du renouvellement des représentants des communes et intercommunalités, le comité syndical procédera à l'élection du Président et des Vice-Présidents du SIAHVY pour la nouvelle mandature.



www.siahvy.org - infos@siahvy.fr  